



www.journaldumali.com

Journal du Mali

L'hebdo

N°497 du 24 au 30 octobre 2024



MOUSSA MARA

“LE RETOUR À L'ORDRE
CONSTITUTIONNEL EST
INDISPENSABLE”

DETTE INTÉRIEURE

UNE PROMESSE DE 200
MILLIARDS FCFA

COP16

SAUVER LA BIODIVERSITÉ

FAMA

L'ÈRE DES GÉNÉRAUX

Promus lors du Conseil des ministres du 16 octobre 2024, les nouveaux généraux ont reçu leurs attributs lors d'une cérémonie officielle tenue à Koulouba le 21 octobre 2024. Plongée au cœur de la haute hiérarchie de l'armée malienne, où le cercle des généraux s'accroît depuis la rectification de la transition.

GRATUIT

Ne peut être vendu

ÉDITO

La lumière toujours aux abonnés absents malgré les promesses

Depuis près d'un an, la crise énergétique au Mali ne fait que s'aggraver, plongeant le pays dans une situation d'obscurité persistante. Malgré plusieurs annonces en grande pompe des autorités promettant des solutions à court terme, le bout du tunnel paraît encore loin. Le pire, c'est qu'aucune explication crédible n'est fournie concernant cette situation. Pourtant, en janvier 2024 il avait été annoncé que la Russie avait livré 17 000 tonnes de carburant, loin des 60 000 tonnes initialement promises. Cet apport n'a malheureusement pas suffi à stabiliser la situation énergétique, qui s'enlise de jour en jour. De plus, en avril dernier, un accord signé avec le Niger devait permettre la livraison de 150 millions de litres de diesel pour alimenter les centrales maliennes. Cependant, les retards récurrents dans l'exécution de cet accord laissent le pays toujours en attente de cette importante livraison. C'est dire que les Maliens continuent à broyer du noir, avec des délestages fréquents s'ajoutant aux frustrations quotidiennes. Parallèlement, la centrale solaire de Sanankoroba, dont le premier panneau a été posé en mai 2024, pour un investissement de 120 milliards de francs CFA et une capacité de 200 MW, devait entrer en fonction après quatre mois. Toutefois, à ce jour, aucune avancée majeure n'a été observée à ce niveau. De quoi renforcer les doutes sur la gestion et la viabilité du projet. Alors que les coupures de courant ne font que s'aggraver, nombreux sont les Maliens qui se demandent si les projets annoncés verront le jour. Il devient impératif pour les autorités d'apporter des réponses claires, en accélérant la mise en œuvre des engagements pris, afin de redonner aux citoyens l'espoir d'un avenir stable sur le plan énergétique. L'électricité n'est plus un luxe !

MASSIRÉ DIOP

LE CHIFFRE

49

C'est le nombre de jours que le Président camerounais Paul Biya a passés hors de son pays, laissant son peuple sans nouvelles et dans la spéculation.

ILS ONT DIT...

- « La refondation de notre appareil de défense est à l'origine du respect, de la crainte et de la considération dont jouit notre pays dans la sous-région et dans toute l'Afrique ». **Kéba Sangaré, Général de division**, le 21 octobre 2024
- « Il faut quelqu'un qui soit prêt physiquement et moralement, mais aussi pétri de compétences et d'imagination, pour affronter les nombreux défis auxquels est confrontée la presse écrite dans notre pays ». **Bréhima Touré, ancien Directeur de l'Agence malienne de presse et de publicité (AMAP)**, le 21 octobre 2024

Donnez votre avis
sur  Journal du Mali

RENDEZ-VOUS

26 octobre 2024 :

Concert Adji One - Maison des jeunes - Kolokani

26 - 27 octobre 2024 :

La Colline du Savoir - Badalabougou - Bamako

30 octobre - 3 novembre 2024 :

BAMA' ART - Kayes

31 octobre 2024 :

Train littéraire - La Pirogue - Bamako

UN JOUR, UNE DATE

29 octobre 1922 : Mussolini, fondateur du fascisme, accède au pouvoir et dirigera l'Italie pendant 20 ans.



Participant à la 21^{ème} édition des Championnats d'Afrique de boxe, qui se tient actuellement à Kinshasa, le Franco-Malien **Djibril Traoré** s'est qualifié pour les demi-finales en battant son adversaire gabonais.



L'Ordre des médecins a porté plainte contre **Aboubacar Sidiki Fomba** du CNT pour « violation de la loi, usurpation de titres, etc. ».

LA PHOTO DE LA SEMAINE



Vladimir Poutine accueillant ses homologues à l'ouverture du **sommet des BRICS** le 20 octobre 2024.



Internet - Interconnexion de sites - Solutions cloud - Data center - Énergie solaire - Ingénierie - Audiovisuel

20 28 00 00

PROMOTIONS MILITAIRES SOUS LA TRANSITION : L'ÈRE DES GÉNÉRAUX

Promus au grade de général lors du Conseil des ministres du 16 octobre 2024, les nouveaux officiers généraux, parmi lesquels le Président de la transition et ses compagnons d'armes de l'ex-CNSP, ont reçu leurs attributs lors d'une cérémonie officielle tenue à Koulouba le 21 octobre. Plongée au cœur de la haute hiérarchie de l'armée malienne, où le cercle des généraux s'accroît depuis la rectification de la transition il y a 3 ans.

MOHAMED KENOUI

Comme recommandé lors des conclusions du Dialogue Inter-Maliens pour la paix et la réconciliation nationale en mai dernier, les Colonels Assimi Goïta, Malick Diaw, Sadio Camara, Modibo Koné et le Colonel-major Ismaël Wagué, à l'origine du renversement du régime IBK en août 2020, viennent d'être élevés au grade de général. Le Colonel Abdoulaye Maïga, qui ne faisait pas partie du CNSP mais est devenu au fil des années l'une des principales figures du régime de transition, a aussi été promu, portant à 6 le nombre de nouveaux généraux de l'armée malienne. Du Général de brigade Abdoulaye Soumaré, 1er Général et 1er Chef d'état-major de l'armée en 1960, au Général d'armée Assimi Goïta en 2024, l'armée malienne a compté au moins 130 Généraux à divers échelons. Avec sa promotion au grade de Général d'armée à titre exceptionnel, le Président de la Transition, Assimi Goïta, devient le militaire le plus haut gradé de l'armée malienne. Seuls les anciens Présidents Moussa Traoré et Amadou Toumani Touré avaient atteint ce grade. Moussa Traoré avait été promu de Lieutenant à Général d'Armée en 1982, 14 ans après son coup d'État qui avait renversé le Président Modibo Keïta en 1968. Quant à Amadou Toumani Touré, il a été élevé du grade de Lieutenant-colonel à celui de Général d'armée en 1992 par le Président Alpha Oumar Konaré en guise de récompense pour sa bonne conduite de la transition de 1991.

45 généraux en 2 ans Avant la promotion au grade de Général des 6 Colonels et l'élévation de 5 Généraux de brigade au grade supérieur de Général de division le 16 octobre dernier, plusieurs autres officiers supérieurs avaient déjà été promus au grade de Général sous la Transition depuis sa rectification en mai 2021 et l'investiture du désormais Général d'armée Assimi Goïta, le 7 juin 2021. Le 5 juin 2024, 20 colonels-majors issus de différents corps des Forces armées et de sécurité, sont nommés au grade de Général de brigade par le Président de la Transition. Parmi eux, 2 femmes : Nana Sangaré, de la Direction des transmissions, des télécommunications et de l'informatique des armées, et Nema Sagara, de l'Armée de l'air. Avec 8 officiers supérieurs promus, l'armée de terre s'est taillé la part du lion. Il s'agit des Colonels-majors Toumani Koné, Issa Ousmane Coulibaly, Abass Dembélé,



Cérémonie de remise de grades aux généraux au Palais de Koulouba, 21 octobre 2024.

Mohamed Amaga Dolo et Malick dit Yéro Dicko de l'Armée de l'air, Guédiouma Dembélé de la Direction centrale du service de santé des armées et Seydou Kamissoko de la Direction générale de la Gendarmerie nationale. Deux ans plus tôt, en janvier 2022, 7 mois après avoir pris la tête de la Transition, le Président Assimi Goïta procédait à ses toutes premières nominations d'officiers supérieurs au grade d'officiers généraux. Par un décret en date du 19 janvier 2022, 15 Colo-

que le Colonel-major Branima Diabaté de l'Armée de l'air deviennent également Généraux de brigade, de même que les Colonels Badara Aliou Diop de la Direction du matériel, des hydrocarbures et des transports des armées, Moussa Toumani Koné et le Colonel-major Sambou Minkoro Diakité de la Direction générale de la Gendarmerie nationale, le Colonel El Halifa Coulibaly de la Direction des transmissions et des télécommunications des armées et Jean Elisé Dao de la Garde Nationale, ainsi que

La Transition en cours depuis 2020 a déjà promu plus d'officiers généraux dans l'armée que durant toutes les années de pouvoir réunies du Général Moussa Traoré et du Président Alpha Oumar Konaré.

Amara Dombia, Mamadou Massaoulé Samaké, Moussa Yoro Kanté, Moussa Soumaré et Makan Alassane Marra. Les 10 autres promus sont les Colonels-majors Aly Anadji, Nouhoum Ouattara, Famouké Camara et Daouda Traoré de la Garde nationale du Mali, Faguimba Ibrahima Kansaye et Faraban Sangaré de la Direction du Génie mili-

nels-majors sont promus au rang de Général de brigade. Les Colonels-majors Daoud Aly Mohameddine (promu une 2ème fois le 16 octobre 2024 au grade de Général de division), Harouna Samaké, Mamadou Laurent Mariko et Félix Diallo de l'Armée de terre sont élevés au grade supérieur. Les Colonels Alou Boï Diarra et Oumar Yoro Sidibe, ainsi

les Colonels-majors Mohamed Alpha Diaw de la Division centrale du service de santé des armées et Ousmane Wele et Bougouri Diatigui Diarra de la Direction du Génie militaire. À titre comparatif, la Transition en cours depuis 2020 a déjà promu plus d'officiers généraux dans l'armée que durant toutes les années de pouvoir réunies (33 ans) du Général

veaux Généraux de brigade. Durant la même période, 3 Généraux de brigade ont été élevés au grade de Général de division. Il s'agit des Généraux de division Youssouf Bamba de l'Armée de l'air et Souleymane Sidibé de la Gendarmerie nationale, le 1er janvier 2007, ainsi que du Général de division Gabriel Poudiougou de l'Infanterie, promu le 12 juin 2008. La courte transition de 2012 - 2013 dirigée par Dioncounda Traoré a également fait 5 officiers généraux dans l'armée, avec comme fait le plus marquant l'élévation au grade de Général de corps d'armée de l'ancien Capitaine Amadou Aya Sanogo, meneur du coup d'État contre Amadou Toumani Touré. L'ancien putschiste est d'ailleurs resté le plus haut gradé de l'armée malienne jusqu'au 16 octobre 2024. Le régime du Président Ibrahim Boubacar Keita, qui succédera à cette courte transition en 2013, fera également quelques nouveaux officiers généraux l'armée. Il sera surtout marqué par un grand nombre d'élévations au grade supérieur de plusieurs officiers généraux.

Le 20 septembre 2018, 5 Généraux de brigade sont élevés au grade de Général de division. Parmi eux, l'actuel Gouverneur de la région de Kidal, le Général de division El Hadj Gamou (Général de brigade depuis le 18 septembre 2013) et l'ancien Gouverneur de la région de Taoudénit, Mohamed Abderrahmane Ould Meydou. Plus tôt, en mai 2018, l'ancien patron de la sécurité d'État Moussa Diawara (Général de brigade depuis le 22 octobre 2014), l'ancien ministre de la Sécurité Salif Traoré et les Généraux de brigade Oumar Dao (depuis le 22 octobre 2014) et M'Bemba Moussa Keïta avaient tous été promus au grade de Général de division. ■

3 QUESTIONS À



DR. ABDOULAYE AMADOU SY

Président de la COFOP, ancien ministre

1 Comment réagissez-vous à la promotion au grade de Général des Colonels de l'ex-CNSP ?

Je pense que, que ce soit au niveau civil ou militaire, la promotion en grade doit tenir compte du mérite. Pendant une décennie, le monde entier était au chevet du Mali pour l'aider à recouvrer son intégrité territoriale, en vain. Si les autorités militaires actuelles ont réussi à atteindre cet objectif en moins de temps, j'estime qu'elles ont du mérite.

2 L'autopromotion n'enlève-t-elle pas un peu le mérite de ces élévations en grade ?

Il y a eu un dialogue national. L'élévation en grade des cinq Colonels qui ont mené les événements du 18 août 2020 n'était pas à l'ordre du jour, mais ce sont des délégations venues du fond du pays qui l'ont imposée. Pour moi, du moment que la demande vient de la base, du peuple, elle a une autre connotation que quand elle vient d'ailleurs. Les militaires ne se sont pas levés d'eux-mêmes pour s'élever en grade. Ils l'ont fait sur cette base.

3 Sous la transition en cours, il y a déjà eu plus de Généraux promus que pendant les années de pouvoir réunies de Moussa Traoré et Alpha Oumar Konaré...

Effectivement, il y a beaucoup de Généraux qui ont été promus sous cette transition. Je pense que ce n'est peut-être pas le moment le plus opportun pour ces promotions. Mais je pars toujours du principe que c'est sur la base du mérite que les promotions doivent avoir lieu. Si tous les officiers supérieurs promus Généraux le méritent, le nombre ou le moment n'est pas le plus important.

REPÈRES

2022-2024 :
45 généraux promus

2002-2012 :
39 généraux, sous ATT

3 généraux d'armée :
depuis la création de l'armée malienne

Moussa Traoré et du Président Alpha Oumar Konaré. En effet, la 2ème République sous le Général d'armée Moussa Traoré, de 1968 à 1991 et les deux premiers quinquennats de la 3ème République sous le Président Alpha Oumar Konaré, de 1991 à 2002, sont les périodes au cours desquelles l'armée a enregistré le moins de nouveaux officiers généraux. Moins d'une dizaine d'officiers supérieurs ont été promus officiers généraux sous les deux régimes.

Promotions dans les normes? Selon l'Ordonnance N°2023-015/PT-RM du 21 mars 2023 portant Statut général des militaires, pour accéder aux

grades de Général d'armée et Général de corps d'armée, il faut 40 ans de service au sein des Forces de défense et de sécurité. Cette condition est réduite de 5 ans (35 ans de service) pour accéder au grade de Général de division et de 10 ans (30 ans de service) pour celui de Général de brigade. Mais la plupart, voire tous, des officiers qui accèdent aux grades de Général au sein de l'armée malienne bénéficient de nominations par distinction ou récompense du Président de la République, Chef suprême des armées. L'article 90 de l'Ordonnance citée plus haut est sans équivoque. Il dispose : « les nominations et promotions peuvent être prononcées, à titre exceptionnel, pour récompenser les actions d'éclat et les services exceptionnels, sans considération de la durée et du diplôme minimum de service fixés pour l'accès au grade immédiatement supérieur ».

Ascension au fil des régimes Entre 2002 et 2012, sous la présidence du Général Amadou Toumani Touré, l'armée malienne a enregistré 39 nou-

Donnez votre avis sur **Journal du Mali**

LES OFFICIERS PROMUS AU GRADE DE GÉNÉRAL SOUS LA TRANSITION (2021-2024)

1 GÉNÉRAL D'ARMÉE		
Grade / Prénom(s) / Nom	Corps	Date de promulgation
Général d'armée Assimi Goïta	Armée de Terre	16 octobre 2024
4 GÉNÉRAUX DE CORPS ARMÉE		
Général de corps d'armée Sadio Camara	Garde Nationale	16 octobre 2024
Général de corps d'armée Modibo Koné	Garde Nationale	16 octobre 2024
Général de corps d'armée Malick Diaw	Armée de Terre	16 octobre 2024
Général de corps d'armée Ismaël Wagué	Armée de l'Air	16 octobre 2024
5 GÉNÉRAUX DE DIVISION		
Général de Division Abdoulaye Maïga	Gendarmerie Nationale	16 octobre 2024
Général de Division Abdrahamane Baby	Armée de Terre	16 octobre 2024
Général de Division Abdoulaye Cissé	Armée de Terre	16 octobre 2024
Général de Division Moussa Moriba Traoré	Direction des Transmissions	16 octobre 2024
Général de Division Kèba Sangaré	Armée de terre	16 octobre 2024
35 GÉNÉRAUX DE BRIGADE		
Général de Brigade Daoud Aly Mohammedine	Armée de Terre	16 octobre 2024
Général de Brigade Harouna Samaké	Armée de Terre	19 janvier 2022
Général de Brigade Alou Boï Diarra	Armée de l'Air	19 janvier 2022
Général de Brigade Élise Jean Daou	Garde Nationale	19 janvier 2022
Général de Brigade Sambou Minkoro Diakité	Gendarmerie nationale	19 janvier 2022
Général de Brigade Mamadou Laurent Mariko	Armée de Terre	19 janvier 2022
Général de Brigade Ousmane Wélé	Génie Militaire	19 janvier 2022
Général de Brigade Felix Diallo	Armée de Terre	19 janvier 2022
Général de Brigade Bougouri Diatigui Diarra	Génie Militaire	19 janvier 2022
Général de Brigade El Halifa Coulibaly	Direction des Transmissions	19 janvier 2022
Général de Brigade Badara Aliou Diop	Direction du Matériel	19 janvier 2022
Général de Brigade Mohamed Alpha Diaw	Service de santé des Armées	19 janvier 2022
Général de Brigade Moussa Toumani Koné	Gendarmerie Nationale	19 janvier 2022
Général de Brigade Oumar Yoro Sidibé	Armée de l'Air	19 janvier 2022
Général de Brigade Brahim Diabaté	Armée de l'Air	19 janvier 2022
Générale de Brigade Nana Sangaré	Transmission	5 juin 2024
Général de Brigade Famouke Camara	Garde Nationale	5 juin 2024
Général de Brigade Abass Dembélé	Armée de Terre	5 juin 2024
Général de Brigade Nouhoum Ouattara	Garde Nationale	5 juin 2024
Général de Brigade Daouda Traoré	Garde Nationale	5 juin 2024
Général de Brigade Moussa Yoro Kanté	Armée de Terre	5 juin 2024
Général de Brigade Amara Doumbia	Armée de Terre	5 juin 2024
Général de Brigade Faguimba Ibrahima Kansaye	Génie militaire	5 juin 2024
Général de Brigade Guédiouma Dembélé	DCSSA	5 juin 2024
Général de Brigade Mohamed Amaga Dolo	Armée de l'Air	5 juin 2024
Général de Brigade Toumani Koné	Armée de Terre	5 juin 2024
Général de Brigade Issa Ousmane Coulibaly	Armée de Terre	5 juin 2024
Général de Brigade Aly Annadji	Garde Nationale	5 juin 2024
Général de Brigade Faraban Sangaré	Génie militaire	5 juin 2024
Général de Brigade Mamadou Massaoulé Samaké	Armée de Terre	5 juin 2024
Général de Brigade Moussa Soumaré	Armée de Terre	5 juin 2024
Général de Brigade Seydou Kamissoko	Gendarmerie Nationale	5 juin 2024
Général de Brigade Makan Alassane Diarra	Armée de Terre	5 juin 2024
Général de Brigade Malick dit Yéro Dicko	Armée de l'Air	5 juin 2024
Générale de Brigade Nema Sagara	Armée de l'Air	5 juin 2024



Consommer Sahel Infusion,
c'est consommer le Made in Mali.



Tél : (+223) 20 21 04 07 / 66 75 84 79 / 66 74 96 62 / 66 74 67 78

Site web : www.sahelinfusion.com

MOUSSA MARA : « LE RETOUR À L'ORDRE CONSTITUTIONNEL EST INDISPENSABLE »

Dans cet entretien exclusif, l'ancien Premier ministre du Mali, Moussa Mara, nous éclaire sur sa décision de renoncer à ses avantages d'ancien chef de gouvernement. Il revient sur la Transition malienne et souligne la nécessité d'une réforme profonde de la gouvernance. Moussa Mara évoque également l'importance d'un retour à l'ordre constitutionnel pour rétablir la stabilité politique et sociale. Il partage également son espoir que les élections de 2025 permettront de sortir de la Transition.

PROPOS RECUEILLIS PAR MASSIRÉ DIOP

Vous avez récemment décidé de renoncer à vos indemnités d'État en tant qu'ancien Premier ministre. Pourquoi avez-vous pris cette décision maintenant et quel message espérez-vous transmettre avec ce geste ?

Ma décision de renoncer à ces indemnités est avant tout un geste symbolique en réaction à la situation difficile que traverse notre pays. Nous vivons dans un contexte économique tendu, avec une population qui souffre énormément. Les ressources de l'État sont limitées, et il est essentiel que les dirigeants et les hauts fonctionnaires montrent l'exemple. On ne peut pas demander à la population d'être résiliente sans que les responsables publics fassent aussi des sacrifices. C'est un message de solidarité et de responsabilité que je souhaite envoyer. Mon renoncement doit encourager d'autres responsables à faire de même pour alléger le fardeau des finances publiques et redonner confiance à la population.

Malgré votre renonciation, l'État continue de vous verser ces indemnités. Comment réagissez-vous face à cette situation et que pensez-vous que cela révèle sur le fonctionnement administratif actuel ?

C'est une situation déconcertante. J'ai officiellement informé les autorités de ma décision de renoncer à ces avantages en envoyant plusieurs courriers. Malheureusement, je n'ai reçu aucune réponse du Premier ministre. Cette absence de réponse témoigne d'un dysfonctionnement au sein de l'administration, qui a l'obligation légale de répondre aux sollicitations des citoyens, particulièrement dans le cas



L'ancien Premier ministre Moussa Mara en juillet 2024.

d'un ancien Premier ministre. Cette absence de réactivité révèle un manque de courtoisie administrative et d'efficacité. Concernant le versement continu de mes indemnités, je trouve incompréhensible

publics. Il est essentiel que ces structures soient renforcées et que les citoyens continuent de surveiller la gestion de l'État. Le contrôle citoyen est une composante clé de la bonne gouvernance.

suffisamment formées, ce qui freine la productivité. La création d'emplois et l'accès à une éducation de qualité doivent être des priorités absolues. Enfin, nous devons réformer nos systèmes de gouvernance pour renforcer

« Sans restauration de nos écosystèmes, il sera impossible de garantir la paix dans la région. »

qu'aucun mécanisme technique n'ait été mis en place pour arrêter ces paiements. Je reste déterminé à les rembourser tant que la situation persiste.

En renonçant à vos indemnités, comment comptez-vous assurer que ces fonds seront utilisés judicieusement dans l'intérêt des populations les plus vulnérables ?

Je n'ai pas de pouvoir direct sur l'allocation de ces fonds. Mon rôle est d'envoyer un signal en renonçant à mes avantages, en espérant que les fonds seront réalloués là où ils sont le plus nécessaires. Cependant, il existe des institutions de contrôle qui doivent veiller à la gestion des fonds

En appelant à un "Plan Marshall pour le Sahel", vous avez souligné l'importance des investissements dans la région. Quels sont, selon vous, les domaines prioritaires qui devraient bénéficier de ce soutien ?

Le Sahel, et en particulier le Mali, est confronté à des défis structurels majeurs. Le premier défi est l'impact du changement climatique. Nos ressources naturelles diminuent rapidement. Par exemple, le Mali a perdu deux tiers de ses forêts en trois décennies et le lac Tchad a perdu 80% de sa surface. Sans restauration de nos écosystèmes, il sera impossible de garantir la paix dans la région. Ensuite, il faut investir dans le capital humain. Les populations ne sont pas

nos institutions publiques.

Vous avez souvent évoqué la nécessité de réformes politiques et économiques au Mali. Quelles mesures concrètes proposez-vous pour renforcer la gouvernance et la stabilité dans le pays ?

Il est important de revenir à un ordre constitutionnel. Nous sommes dans une situation où de nombreuses lois ne sont pas respectées, et cela crée une instabilité. Nous devons organiser des élections transparentes pour remettre en place des institutions légitimes et restaurer la confiance. Je me réjouis de voir que le budget pour les élections a été réintégré dans la loi de finances de 2025, ce qui montre la volonté de revenir à l'ordre constitutionnel. Ensuite, nous

devons réformer notre administration publique. Il faut instaurer des concours ouverts pour que les postes soient attribués sur la base du mérite et non des relations personnelles ou politiques. Cela rétablira la confiance des citoyens dans l'État. Enfin, la transparence et la reddition de comptes sont indispensables pour améliorer l'efficacité de la gestion publique.

Le Conseil des Ministres a récemment promu certains officiers, y compris l'actuel Président de la Transition, au grade de général. Vous avez exprimé des réserves à ce sujet. Que lui reprochez-vous ?

Mon premier reproche est lié au fait que l'actuel Président de la Transition se soit lui-même promu. Cela pose un problème de mérite et d'éthique. Un tel acte, pris par un chef d'État en exercice, diminue la valeur de la promotion et donne une mauvaise image de la gestion des grades militaires. Il aurait



été plus judicieux d'attendre la fin de la transition pour que ces promotions soient décidées par un gouvernement élu. Le deuxième reproche est lié au timing. Nous traversons une période de crise économique, et bien que ces promotions n'aient pas un coût énorme, elles envoient un mauvais signal. Ce n'était pas le bon moment pour procéder à ces nominations.

Cela fait maintenant quatre ans que la Transition se poursuit sans issue visible. Que pensez-vous de cette situation et quelles solutions proposez-vous pour en sortir ?

Après quatre ans de Transition, la situation est préoccupante. Toutefois, la réintégration du budget des élections dans la loi de finances de 2025 me donne de l'espoir. Cela montre que les autorités ont l'intention

de tenir les élections à temps. Il est crucial que les acteurs politiques et les autorités de la Transition se rencontrent rapidement pour fixer un calendrier électoral précis. Ce processus doit être transparent et inclusif pour garantir des élections libres. Nous devons tous travailler ensemble pour que cette Transition se termine de manière pacifique et aboutisse à une nouvelle République.

En conclusion, quel est votre espoir pour l'avenir du Mali ?

Je garde espoir que le Mali pourra organiser des élections en 2025, comme prévu. Le retour à un ordre constitutionnel est indispensable pour rétablir la stabilité et la paix. Si les autorités actuelles prennent les mesures nécessaires pour que ces élections soient inclusives et transparentes, nous pourrions sortir de cette crise. J'espère que cela permettra de tourner la page et d'entamer une nouvelle ère de gouvernance basée sur des institutions solides et un leadership compétent. ■

La Ronde des Femmes
Mussow Ka Blô

**CHAQUE VENDREDI
20H20**

TM1
La télé qui vous allume !

CANAL+ 4/233 | MALIVISION 244

200 MILLIARDS POUR REMBOURSER LA DETTE INTÉRIEURE : UN EFFORT LOUABLE MAIS INSUFFISANT !

Le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, a récemment annoncé un engagement du gouvernement malien à mobiliser 200 milliards de francs CFA d'ici fin 2024 pour rembourser la dette intérieure. Bien que cette promesse soit perçue comme un geste positif, les données actuelles révèlent que ce montant est loin de suffire à résoudre les problèmes budgétaires du Mali.

MASSIRÉ DIOP

Selon la Direction Générale de la Dette Publique (DGDP), la dette intérieure du Mali s'élevait à 2 777,67 milliards de francs CFA à la fin du premier semestre 2023, en hausse de 8,20% par rapport à décembre 2022. Dans ce contexte, les 200 milliards promis représentent environ 7% du total, soulignant l'insuffisance de cet effort face à la taille et à la croissance rapide de la dette. En effet, au premier semestre 2023, le gouvernement malien a levé 607,82 milliards de francs CFA en bons et obligations du Trésor, un chiffre

Montant à payer d'ici fin 2024 :

200 milliards de francs CFA

Montant dette intérieure au premier semestre 2023 :

2 777,67 milliards de francs CFA

Taux d'endettement intérieur fin juin 2023 :

3 21,5% du PIB

presque trois fois supérieur aux 200 milliards annoncés pour 2024. Cela montre à quel point cette somme pourrait être rapidement absorbée par les besoins budgétaires courants. De plus, les paiements d'intérêts sur la dette intérieure ont atteint 365,28 milliards de pendant cette même période, dépassant les prévisions initiales. Par conséquent, les 200 milliards ne suffiraient même pas à couvrir ces inté-



Le ministre de l'Économie et des finances, Alousséni Sanou.

rêts, sans parler du remboursement du capital. Avec un taux d'endettement intérieur atteignant 21,5% du PIB fin juin 2023, le Mali reste fortement dépendant des instruments de dette. Les bons du Trésor représentaient 255,67 milliards de francs CFA et les obligations du Trésor 2 552 milliards de francs. Cette dépendance indique une pression croissante sur les finances publiques et les 200 milliards annoncés risquent d'être rapidement consommés sans un effet durable sur la

réduction de la dette. Des voix, dont celle de l'ancien Premier ministre Moussa Mara, ont appelé à une répartition équitable, avec une priorité donnée aux créanciers les plus fragiles, notamment les petites entreprises, souvent en grande difficulté financière en raison des retards de paiement. L'annonce de 200 milliards pour rembourser la dette intérieure est certes un geste important, mais il est insuffisant au regard des besoins réels du pays. Pour stabiliser ses finances publiques et contenir la progression de sa dette, l'État malien devra impérativement mettre en place des réformes structurelles et trouver des solutions de financement plus pérennes. ■

EN BREF

AFRIQUE DE L'OUEST : UN PLAN DE LA CEDEAO POUR L'AUTOSUFFISANCE EN RIZ

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) a annoncé un plan de 19 milliards de dollars pour atteindre l'autosuffisance en riz d'ici 2035. La feuille de route comprend la répartition des fonds, avec 14 milliards de dollars destinés aux dépenses d'investissement en capital (CAPEX) et 5 milliards de dollars pour les dépenses d'exploitation (OPEX). Les investissements prioritaires devraient être orientés vers les infrastructures, notamment les systèmes d'irrigation, les installations de stockage et de transformation, la subvention des intrants, ainsi que le financement de programmes de formation pour améliorer les pratiques agricoles. La production actuelle de la région couvre 60% des besoins, qui sont en forte croissance. Selon la FAO, les pays de l'Afrique de l'Ouest ont produit 22,2 millions de tonnes de riz en 2022 et ont importé plus de 9,2 millions de tonnes pour combler le déficit. Le Nigeria, premier producteur, est également le premier importateur de la région, suivi de la Côte d'Ivoire et du Sénégal. Ces trois pays ont importé en moyenne 5,3 millions de tonnes entre 2020 et 2022. La culture du riz s'étend sur environ 10 millions d'hectares dans la région. Le plan initial de la CEDEAO prévoyait l'atteinte de l'autosuffisance à l'horizon 2015 - 2025. ■

également l'opérateur Orange dont l'amende était autour de 115 milliards de francs CFA. Le renouvellement de la licence est fondamental non seulement pour moderniser les infrastructures, mais aussi pour permettre à Sotelma de poursuivre ses investissements, notamment dans des technologies avancées comme la 5G. ■ **M.D**

Renouvellement de la licence Sotelma L'État réclame 160 milliards de francs CFA

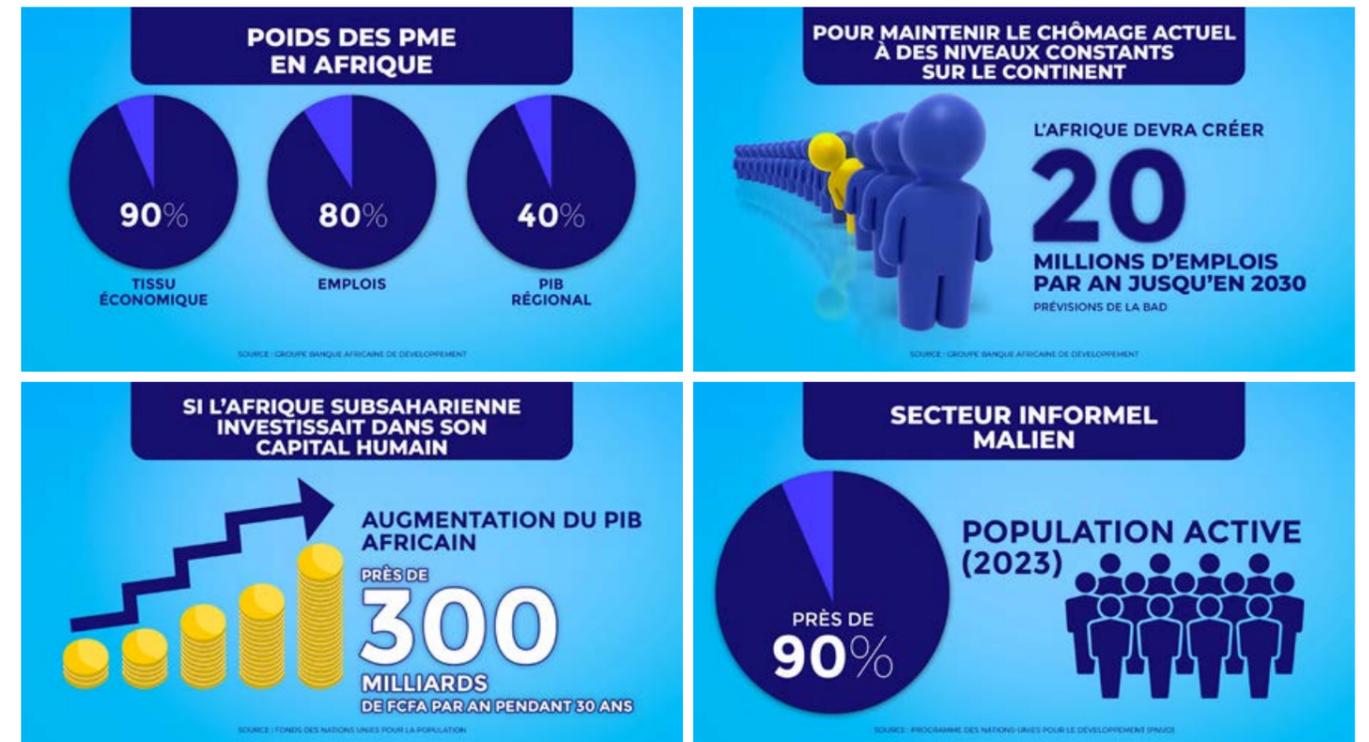
Le gouvernement malien a récemment conclu un accord majeur concernant le renouvellement de la licence d'exploitation de Sotelma-Malitel, opérateur sous la marque Moov Africa. Lors du dernier conseil des ministres, tenu le mercredi 23 octobre 2024, il a été décidé que l'État percevra un montant de 160 milliards de francs CFA, à régler en trois tranches : 80 milliards en octobre 2024, suivis de deux paie-

ments de 40 milliards respectivement le 31 décembre 2024 et le 31 mars 2025. Bien que Sotelma ait accepté ce montant, un différend persiste, l'opérateur souhaitant déduire des créances publiques que l'État lui doit. Cette proposition avait été rejetée par le gouvernement. La Sotelma était jusqu'ici majoritairement détenue par Maroc Télécom depuis 2009. De plus, son rôle dans l'économie malienne

n'est plus à démontrer avec plus de huit millions d'abonnés, notamment en milieu rural où l'accès aux services reste limité. Il est également à noter que Sotelma a été condamnée à verser 53 milliards de francs CFA au Réseau des Consommateurs des Télécommunications du Mali (RECOTEM) pour des pratiques tarifaires jugées « non conformes », une décision confirmée par la Cour suprême en mars 2023 et qui concernait

ENTREPRENEURIAT EN AFRIQUE : LES CHIFFRES CLÉS

L'Afrique est le continent le plus jeune avec d'énormes potentialités économiques. Mais l'écosystème reste encore peu favorable à l'épanouissement des PME, pourvoyeurs d'emplois. Cette infographie est à retrouver dans l'émission "Entreprendre" du 22 octobre 2024 sur TM1.



CANAL+
MALI

OBJET : APPEL D'OFFRE

Notre entreprise lance un appel d'offre afin d'avoir la meilleure proposition pour la fourniture et l'installation d'un système d'énergie solaire pour notre prochaine boutique à ouvrir sur Bamako, quartier Faladie.

Nous vous invitons à soumettre votre proposition dans les meilleurs délais, au plus tard le 01^{er} Novembre 2024. Ci-dessous une description de notre entreprise, du besoin, des prestations souhaitées et d'autres informations pertinentes.

• INTRODUCTION

CANAL+ MALI est le leader de la distribution de bouquets de chaînes télévisées sur le territoire Malien. Nous commercialisons les bouquets CANAL+ qui offrent une grande variété de chaînes et de radios et une abondance de programmes sportifs, socio-culturels et de divertissement à l'ensemble de nos abonnés. Dans le cadre de la conduite de nos activités, nous prévoyons l'ouverture d'une nouvelle boutique sis à Faladie, 1008 Logements.

• BESOIN

- La fourniture et l'installation d'un système d'énergie solaire pour assurer une disponibilité constante d'électricité dans notre boutique pour la prise en charge de ses équipements
- Le fournisseur devra préciser la marque et la garantie du matériel

→ Evaluer l'installation nécessaire sur la base de la liste du matériel ci-après qui équipera notre nouvelle boutique

N°	Équipement	Quantité	Puissance Totale (W)
1	Onduleur APC6000	1	5000
2	Climatiseur 2cv	2	2944
3	Climatiseur 1,5cv	2	2210
4	Ordinateur	1	730
5	Frigo PM	1	230
6	Smartphone canal	1	20
7	Imprimante	1	450

• CRITERES DE SELECTION

L'entreprise doit être située au Mali, et posséder un personnel qualifié et suffisant permettant la bonne exécution des différentes actions d'installation et d'entretien tout au long du contrat, avec satisfaction et dans les délais requis.

→ Format de réponse de l'appel d'offre : par courrier à déposer au Siège de CANAL+ Mali pour Mme SECK KHADY, sous pli fermé confidentiel.

• ECHEANCE

Date de remise de la proposition : 01^{er} Novembre 2024
Date de dépouillement estimée : 15 Novembre 2024
Date de démarrage estimée du projet : 01^{er} Décembre 2024

MOUVEMENT FÉMINISTE DU MALI : VERS LE RENFORCEMENT DU LEADERSHIP DES FEMMES

Le Mouvement Féministe du Mali (MFM) organise du 22 au 26 octobre 2024 un atelier de renforcement des capacités à l'intention de ses membres. Venues de diverses localités du Mali, elles seront formées sur la vie associative, le montage de projets avec l'approche GAR, ainsi que sur le suivi et l'évaluation. La session vise à offrir à ces leaders des compétences pour mieux structurer leurs organisations afin d'œuvrer efficacement au développement de leurs communautés.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Les participants à l'atelier sur la vie associative organisé par le MFM.

À Mali, on dénombre des milliers d'associations, dont des féminines, qui contribuent au développement socio-économique du pays. Malgré leur engagement, elles sont confrontées à d'énormes défis liés à leur structuration et à leur fonctionnement. Ces contraintes se traduisent par une faible connaissance de concepts-clés, un faible niveau de leadership et une capacité limitée de mobilisation financière. C'est au regard de ces constats que le MFM initie « un renforcement efficace des capacités opérationnelles du mouvement ». Macalou Mariam Seck N'diaye est la Présidente de l'Association des femmes leaders de Kayes et élue communale dans la Cité des Rails. Point focal du mouvement féministe dans la première région, elle s'emploie à sensibiliser les femmes à

leurs droits et à « se battre et s'impliquer pour leur cause ». Une lutte de longue haleine, qui doit être menée surtout auprès des femmes rurales « afin qu'elles aient leur mot à dire », précise-t-elle. Bien que la lutte ait déjà porté fruits, car des femmes sont élues et participent à la vie com-

L'objectif du mouvement féministe du Mali est de rassembler les femmes de divers horizons et de servir d'espace d'interaction.

munautaire, elles sont encore nombreuses à appartenir à des regroupements sans existence formelle, ce qui limite leur prise en compte. L'un des freins à l'épanouissement est l'absence d'autonomisation. « L'autonomisation fait défaut : avoir les moyens de faire ce que vous pouvez. L'accès aux

prêts bancaires est un véritable problème », ajoute Mme Macalou. Et sans cela, « il est difficile d'atteindre les objectifs ».

Renforcer le militantisme « Apprendre à être autonome » est une question de survie pour Keita Balkissa Mounkoro, Présidente des femmes sourdes du Mali. Pour elle, l'un des objectifs est d'atteindre cette autonomisation à travers un renforcement des capacités et en surmontant le défi de la communication. Créé en 2014, le MFM vise à rassembler les femmes, à leur offrir un espace d'échange, d'interaction, d'analyse et de synergie, explique Mariam Dembéle, écrivaine, féministe, activiste et gestionnaire des jeunes filles du mouvement. Le MFM se fixe comme ob-

jectif de défendre les droits humains, y compris ceux des femmes, à travers une meilleure compréhension du féminisme, qui n'est pas une rébellion, mais un accompagnement des femmes, les capacités de celles-ci étant renforcées par le militantisme et la confiance en soi. ■

EN BREF

POUR DÉTOURNEMENT DE FONDS : LA CMDT FACE À SES ANCIENS AGENTS

La Chambre criminelle de la Cour suprême a ouvert le lundi 21 octobre le dossier de « détournement et non-respect de l'échéance de remboursement d'un prêt ». Rappelons que ce dossier oppose certains anciens dirigeants de la CMDT à un collectif d'anciens agents ayant bénéficié du plan social de 2003. Composé de 595 membres, ce collectif estime que leur départ à la retraite anticipée est entaché d'irrégularités et réclame 6,2 milliards de francs CFA correspondant à leur dû selon lui. Quatre anciens dirigeants de la CMDT sont cités. Il s'agit de Ousmane Amion Guindo, Kalifa Sanogo, Tiena Coulibaly et Yaya Berthé. Ne pouvant se déplacer pour l'audience ils ont été représentés par la responsable juridique de la société, Mme Maimouna Sogoba. Cette dernière a demandé un report, arguant que « la CMDT doit mieux préparer sa défense, car l'institution n'était pas informée de la tenue de l'audience ». Cependant, le ministère public a précisé que la CMDT était au courant, affirmant qu'un mémoire produit par le collectif avait été transmis. Finalement, les jurés ont statué en faveur du report à une date ultérieure. De son côté, le Président du collectif, Issa Traoré, a exprimé sa confiance en la justice. Il a déclaré que les 595 plaignants seront rétablis dans leurs droits. Signalons que le collectif avait déposé plusieurs plaintes au fil des ans, mais que la plupart avaient été classées sans suite. Les membres de ce collectif espèrent ainsi obtenir un dénouement heureux avec l'ouverture du dossier, malgré le report. ■

Donnez votre avis sur [Journal du Mali](#)

COP16 : SAUVER LA BIODIVERSITÉ

La Conférence des Nations Unies sur la biodiversité s'est ouverte le 21 octobre 2024 à Cali, en Colombie. La COP16 vise à trouver une réponse globale à la destruction des écosystèmes, qui exacerbe des problèmes tels que la faim, les maladies et la crise climatique.

FATOUMATA MAGUIRAGA



Entrée du bâtiment où se tient la COP16, Cali en Colombie.

La 16^{ème} Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique (COP16) se tient du 21 octobre au 1er novembre 2024. Cette réunion doit permettre aux pays participants de vérifier le respect du Cadre de protection de la biodiversité de Kunming-Montréal, un accord international des Nations Unies établi en 2022 pour protéger et restaurer la nature. Les Parties à la Convention doivent également prouver au cours de cette conférence l'alignement de leurs stratégies et Plans d'action nationaux (PAN) sur le cadre mondial de la biodiversité. Environ 200 pays discuteront des

progrès réalisés et de la mobilisation des ressources pour faire avancer ce cadre, destiné à mettre un terme à la disparition des plantes, des animaux et des écosystèmes.

Préserver la nature Le cadre mondial de Kunming-Montréal vise à restaurer 30% des zones terrestres et marines de la planète d'ici 2030. Il nourrit l'ambitieux objectif de créer un monde vivant en harmonie avec la nature d'ici 2050. Parmi les éléments-clés figurent quatre objectifs pour 2050 et 23 cibles pour 2030. « Il sera urgent de passer de la parole aux

actes », a rappelé le 20 octobre le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres. « Car nous ne sommes pas sur la bonne voie », s'est-il alarmé. La destruction de la nature attise les conflits, la faim et les maladies, alimente la pauvreté, les inégalités et la crise climatique et nuit au développement durable, aux emplois verts, au patrimoine culturel et aux PIB. Au moins 140 ministres et une douzaine de chefs d'État sont attendus à cette COP sur la biodiversité, la plus grande jamais organisée. Dans l'accord historique de Kunming-Montréal, les pays s'étaient engagés à adopter une stratégie nationale sur la biodiversité, reflétant leur participation à l'atteinte des 23 objectifs mondiaux. Cela comprend la protection de 30% des terres et mers, la restauration de 30% des écosystèmes dégradés, la réduction de moitié des pesticides et du taux d'introduction d'espèces exotiques envahissantes, ainsi que la mobilisation de 200 milliards de dollars par an pour la nature, entre autres.

À ce jour, seuls 34 pays ont adopté une stratégie nationale et 107 ont présenté des engagements concernant tout ou partie des objectifs. Cependant, le principal obstacle reste le sous-financement. L'ONG Greenpeace indique qu'à ce rythme, les objectifs ne seront pas atteints avant la fin du siècle. ■

Donnez votre avis sur [Journal du Mali](#)

UNE SEMAINE DANS LE MONDE

ÉGYPTE : LE PAYS DÉSORMAIS EXEMPT DE PALUDISME

L'Égypte est officiellement exempte de paludisme. Selon le porte-parole du ministère égyptien de la Santé, la dernière transmission de la maladie remonte à 1998. Selon les autorités égyptiennes, les rares cas recensés dans le pays sont des infections importées de l'étranger. Aucune propagation active de la maladie n'a été enregistrée dans le pays. C'est une bonne nouvelle dans la lutte contre une maladie qui a longtemps sévi en Égypte et dans d'autres parties du monde. Pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la maladie, aussi ancienne que la civilisation égyptienne, fait désormais partie de l'histoire du pays et non de son avenir. Cette certification, déjà accordée à 44 pays, repose sur des critères précis. Le pays doit prouver que la chaîne de transmission du paludisme par les moustiques a été interrompue pendant trois années consécutives et qu'il est en mesure de prévenir toute réintroduction de la maladie sur son territoire. ■

ÉCHOS DES RÉGIONS

MINE D'OR DE FEKOLA : LES TRAVAILLEURS ANNONCENT UNE GRÈVE DE 120 HEURES

Les employés de la mine d'or de Fekola, appartenant à la société canadienne B2Gold, ont annoncé une grève de 120 heures à partir du 27 octobre. Dans une lettre adressée au Directeur général de Fekola, ils dénoncent plusieurs problèmes, notamment les sanctions « illégales et illégitimes » infligées aux salariés et la dégradation du climat social imputée au comportement des responsables des ressources humaines et de la carrière. Les revendications incluent l'annulation des sanctions injustes, la levée immédiate de la suspension des contrats de quatre employés, ainsi que la mise en œuvre d'accords précédemment conclus mais non appliqués. Selon le Secrétaire général de la section UNTM, ces actions visent à rectifier des situations jugées inacceptables par le personnel de la mine. ■

FC

TOURNOI UFOA A U17 2024 : APRÈS LES INCERTITUDES, PLACE AU JEU

Le tournoi zonal de football des moins de 17 ans de l'UFOA A Sénégal 2024 a finalement débuté le 22 octobre. Avec deux jours de retard sur le calendrier initial, en raison d'infractions aux règlements de la compétition, la course aux deux billets qualificatifs pour la prochaine CAN de la catégorie est ouverte.

MOHAMED KENOUI



Les Aigles U17 célébrant leur qualification au tournoi UFOA A.

La compétition avait d'abord été reportée à une date ultérieure dimanche, à quelques heures de son coup d'envoi, initialement prévu le même jour. En cause : l'exclusion par la CAF de trois pays participants : la Guinée, la Sierra Leone et la Guinée-Bissau, pour fraudes liées à l'âge des joueurs. Par conséquent, le format du tournoi est passé de deux poules de quatre équipes à une poule de

cinq, avec un match d'ouverture Sénégal - Mali prévu le 21 octobre. Ce dernier a également été annulé dans la foulée. Après quelques heures de flou, un communiqué de l'UFOA A a informé que suite aux appels émis par les trois pays disqualifiés et à de nouveaux tests IRM effectués dans une autre clinique identifiée par la CAF, deux d'entre eux, la Guinée-Bissau et la Sierra Leone, réintègrent le tour-

noi. Seule la Guinée, dont les nouveaux tests présentaient toujours un nombre de joueurs inéligibles supérieur à la norme, est restée disqualifiée. Ainsi, la compétition a finalement démarré le 22 octobre avec les deux groupes initiaux.

Place au jeu Pour le match inaugural, dans le groupe A, le Sénégal, hôte du tournoi, s'est imposé mardi devant le Libéria 2-1. Exemptée lors de cette première journée dans ce groupe à trois équipes, la Gambie sera le prochain adversaire du Sénégal le 25 octobre. Dans le groupe B, le Mali, tenant du titre de Champion de zone, va défier la Guinée-Bissau ce samedi, après son entrée en lice mercredi face à la Sierra Leone. Les Aiglons termineront la phase de poules face aux jeunes Mourabitounes de la Mauritanie voisine le 29 octobre prochain, tandis que la veille, dans le groupe A, la Gambie et le Libéria se disputeront l'un des billets pour la demi-finale. Le Sénégal, quant à lui, sera au repos.

Les deux premiers de chaque groupe s'entrecroiseront lors des demi-finales, prévues pour le 1er novembre prochain. Le véritable enjeu de ce dernier carré sera la qualification pour la grande finale du 4 novembre, synonyme de participation à la CAN U17 2025. ■

CAF Un bénéfice de 11,7 millions \$ en vue

La Confédération africaine de Football (CAF) a tenu sa 46ème Assemblée ordinaire le 22 octobre 2024, à Addis-Abeba. Elle a publié son rapport financier 2022-2023 et son budget 2024-2025. Elle annonce une réduction de son déficit de 28,9 millions de dollars à 9,2 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023. L'année précédente, ce déficit s'élevait à 45 millions de dollars. Une évolution positive due aux réformes stratégiques mises en œuvre en 2021, selon la CAF. Pour le budget 2024-2025, la CAF prévoit un bénéfice de 11,7 millions de dollars. Une première, depuis longtemps, qui permettra à l'organisation de réaliser ses objectifs pour le développement du football en Afrique. Le Président de la CAF, Patrice Motsepe, a annoncé lors de cette assemblée l'augmentation de 100% de l'aide financière annuelle pour les associations membres, qui passe à 400 000 dollars. ■

FATOUmata MAGUIRAGA



CARTONS DE LA SEMAINE

El Bilal Touré a inscrit son premier but en Ligue des Champions UEFA mardi face à la Juventus. L'attaquant malien a offert la victoire à Stuttgart sur le terrain de la Juventus à la 92ème minute. Rentré à la 62ème minute, El Bilal Touré a frappé un grand coup. C'est la toute première victoire du club allemand cette saison en Ligue des Champions.

Evangelos Marinakis, propriétaire de Nottingham Forest, a été suspendu mardi pour avoir délibérément craché en direction d'un arbitre lors d'un match de Premier League contre Fulham, en septembre dernier. La décision de la Commission indépendante de la Premier League privera Marinakis d'assister aux prochaines rencontres de son club, notamment contre Leicester, West Ham, Newcastle et Arsenal.

SACCHAROSE BUCCAL AGRÉABLE : SON PREMIER ALBUM EMBRYON EST SORTI

Chanteur, slameur, poète, journaliste, écrivain et « artiste », Saccharose Buccal Agréable, de son vrai nom Sory Diakité, vient de franchir une nouvelle étape dans sa carrière en sortant son premier album de slam le 21 octobre, jour de son anniversaire.

FATOUmata CISSÉ



Le slameur Saccharose.

Né en 1992 à Dalakana, une petite localité située dans le cercle de Kattili, Sory découvre très jeune l'univers du slam. « Petit, j'avais le verbe facile. J'étais l'avocat de mes amis et tout le monde me surnommait « bouche sucrée », d'où mon nom de scène, Saccharose Buccal Agréable », raconte-t-il. Le saccharose étant le principal composant du sucre, ce nom fait allusion à son aisance à parler et à convaincre. Il a débuté dans le slam aux côtés de son ami H2O, avec le duo « Plume de la rue ». Le jeune ar-

tiste s'est rapidement distingué dans son lycée Ahmed Baba en participant activement aux concours et activités culturelles, notamment à travers des prestations de slam très remarquées lors des festivités. Après avoir obtenu son bac, il rejoint Jeune's Art, une association qu'il contribue à fonder et qui se donne pour mission de promouvoir la culture urbaine à Bamako. En tant que Directeur artistique, Saccharose Buccal Agréable a initié plusieurs projets visant à encadrer les jeunes talents, notamment l'École de Slam, un pro-

gramme saisonnier qui forme les jeunes à l'écriture et à la performance artistique. En parallèle, Sory Diakité poursuit des études supérieures et obtient un diplôme en Droit public international. Il a aussi enseigné les langues et l'histoire et la géographie avant de décider de se consacrer pleinement à sa carrière artistique. En tant qu'artiste, il est très engagé sur les questions de gouvernance et de justice sociale au Mali, notamment à travers le mouvement #TropDANESaumali, qu'il a lancé pour dénoncer la corruption et l'impunité. L'artiste est également auteur de deux ouvrages qui abordent des thématiques politiques et sociales : Allamako, une réflexion sur les maux de la société malienne, et Dagolo, l'euphémisme de la violence d'État, un essai percutant sur la répression et les abus de pouvoir au Mali.

Son premier opus, Embryon, sorti ce 21 octobre 2024, marque le début de sa carrière musicale. Composé de 18 titres, dont 1 bonus et 5 collaborations avec d'autres artistes maliens, l'album explore des thèmes variés, tels que l'intolérance religieuse, les violences faites aux femmes, le sous-développement des zones rurales et l'éveil de conscience des jeunes. C'est un savant mélange de slam, de hip-hop et de chants traditionnels maliens, incarnant l'âme d'un Mali en pleine mutation. ■

INFO PEOPLE

MORT DE LIAM PAYNE : L'AUTOPSIE RÉVÈLE DE LA DROGUE

Une autopsie partielle de l'ex-membre du groupe britannique One Direction, Liam Payne, décédé le 16 octobre dernier après avoir fait une chute du 3ème étage de son hôtel à Buenos Aires, est disponible depuis le 21 octobre. Quelques jours plus tôt, la police argentine avait révélé que l'ancien leader du groupe s'était suicidé. L'autopsie confirme que le chanteur était sous l'effet de plusieurs drogues. Des traces de stupéfiants comme de la « cocaïne rose », un mélange de différentes substances telles que la méthamphétamine, la kétamine ou la MDMA ont été identifiées. En 2021, le chanteur avait révélé avoir souffert d'une dépression grave après la fin de son groupe.

WEINSTEIN : L'ANCIEN PRODUCTEUR ATTEINT D'UNE LEUCÉMIE

L'ancien producteur américain Harvey Weinstein est atteint d'un cancer de la moelle osseuse. L'information a été révélée le 21 octobre. L'ex-producteur, qui a été opéré du cœur le 10 septembre dernier, est atteint d'une leucémie myéloïde chronique, une forme rare de cancer de la moelle osseuse. Auparavant, l'un des producteurs les plus puissants d'Hollywood, il avait vu sa carrière subir une descente aux enfers après la création du mouvement #MeToo, qui a permis à plusieurs femmes de dénoncer ses actes. Il est accusé par plus de 80 femmes de viols et d'agressions sexuelles et est actuellement en détention à la prison de Los Angeles, où il suit son traitement.

Journal du Mali
l'hebdo

Directeur de publication :
Mahamadou CAMARA
mcamara@journaldumali.com

Directrice déléguée :
Aurélien DUPIN
aurelie.dupin@journaldumali.com

Rédacteur en chef :
Massiré DIOP

Secrétaire de rédaction :
Ramata DIAOURÉ

Rédaction :
Mohamed KENOUI - Fatoumata
MAGUIRAGA

Stagiaire :
Fatoumata CISSÉ

Photographie : Emmanuel B. DAOU

Infographiste : Marc DEMBÉLÉ

JOURNAL DU MALI L'HEBDO, édité
par IMPACT MÉDIA Presse.
Hamdallaye ACI 2000 - Immeuble
Badenya, près MÆVA Palace - Bamako
Tél : +223 20 23 00 66
www.journaldumali.com
contact@journaldumali.com

TM1 JACKPOT

JOUEZ & GAGNEZ !



Achète ton billet
à seulement 300 FCFA

Compose le

#463#



TIRAGE AU SORT

DU LUNDI AU SAMEDI
19H00

SUR

TM1

La télé qui vous allume !

Canal+ 2/233 | Malivision 244